



HONORAIRES DE VENTE

Honoraires forfaitaires TTC à la Charge du Vendeur *

Vente Maisons/Appartements/Propriétés/Immeubles/Locaux Commerciaux				
DE	0€	à	140 000€	8000 €
DE	140 001 €	à	200 000 €	9000 €
DE	200 001 €	à	250 000 €	10 000 €
DE	250 001 €	à	300 000 €	11 000 €
DE	300 001 €	à	325 000 €	12 000 €
DE	325 001 €	à	400 000 €	14 000 €
DE	400 001 €	à	500 000 €	16 000 €
DE	500 001€	à	600 000 €	18 000 €
DE	600 001 €	à	700 000 €	20 000 €
A PARTIR DE			700 001 €	25 000 €

Vente terrains à Bâtir				
DE	1 €	à	40 000 €	5 000 €
DE	40 001 €	à	50 000 €	6 000 €
DE	50 001 €	à	60 000 €	7 000 €
DE	60 001 €	à	70 000 €	8 000 €
DE	70 001 €	à	80 000 €	9 000 €
A PARTIR DE			80 001 €	10 000 €

Barème applicable au 1^{er} janvier 2021

*Conformément aux usages locaux sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée sur le mandat de vente.



HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de locations dues par le propriétaire et le locataire :

Visite, constitution du dossier et rédaction du bail : 8 € m²

Etat des lieux d'entrée : 3 € du m²

Barème applicable au 1^{er} janvier 2021